

## COMMUNE LE DONJON

## Extrait du registre des arrêtés du Maire

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DE L'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC Rue du 8 mai*****Le Maire***

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 à 2212-5 et L 2213-1 à L 2213-4,

**VU** le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 à R 417-12,

**VU** la demande de l'entreprise GRISARD, représentée par M. GRISARD Pierre, Route de Saint Prix- 03120 ST PRIX **concernant les travaux réfection toiture au 7 rue du 8 mai - 03130 LE DONJON**

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers, de réglementer l'occupation du domaine public de la façon suivante ;

**ARRETE**

**Article 1 : du mardi 28 juillet au lundi 31 août 2026 inclus**, l'entreprise GRISARD est autorisée à poser un échafaudage sur le domaine public au 7 rue du 8 mai sur le territoire de la commune de Le Donjon.

**Article 2** : L'échafaudage devra présenter toutes les normes de sécurité requises, notamment contre la projection de matériaux sur les usagers de la voie publique par la pose d'un filet de protection pour permettre le déroulement des travaux de **l'entreprise GRISARD**. L'échafaudage sera protégé par une signalisation réglementaire.

**Article 3** : La circulation des piétons sur le trottoir sera impérativement condamnée. Toutes les précautions seront prises pour éviter les accidents. Le pétitionnaire restera responsable de tous accidents pouvant résulter de ce travail.

**Article 4** : La signalisation sera matérialisée, mise en place et sera maintenue en permanence jusqu'à la fin des travaux par **l'entreprise GRISARD** sous sa responsabilité et le trottoir laissé en état.

**Article 5** : Le Maire et la Gendarmerie Nationale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : Le présent arrêté sera transmis à :

- ✚ Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE DONJON.
- ✚ M. GRISARD Pierre - Route de Saint Prix- 03120 ST PRIX.

Fait à LE DONJON, le 23 juillet 2026

Le Maire, Guy LABBE.

